

U. F. R. LETTRES ET LANGUES

MASTER Arts Lettres et Langues

**Mention
Lettres, Arts et Humanités**

Spécialité LETTRES

(Lettres modernes et Littérature comparée-Lettres classiques)

Voie Recherche

MASTER 1ère année

Année Universitaire 2016-2017

Document à lire attentivement et à conserver

SOMMAIRE

I- Présentation de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Lettres et Langues

II- Présentation générale des études

A- Le déroulement de l'année universitaire

L'inscription administrative et l'inscription pédagogique
Les examens

B- Le système LMD

Les diplômes

C- Les stages

D- Les certifications nationales

D1 – Le Certificat Informatique et Internet (C2I)

D2 – Le Certificat en Langue de l'Enseignement Supérieur (CLES)

E- La mobilité étudiante

F –Les Clés de la réussite

III- Les études de LETTRES

A- Présentation de la filière

A1- Renseignements pratiques

A2- Organisation des études

A3- Débouchés de la filière

B- Présentation du Master 2 Culture et médiation des arts du spectacle

B1- Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et des règles de passage

B2- Présentation du Master LETTRES

B2.1- Maquette du S7

B2.2- Descriptif des enseignements du S7

B2.3- Modalités de contrôle de connaissances du S7

B2.4- Maquette du S8

B2.5- Descriptif des enseignements du S8

B2.6- Modalités de contrôle des connaissances du S8

I. PRESENTATION DE L'UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE LETTRES ET LANGUES

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de 6 départements.

6 départements. : Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues.

3 filières : une filière **lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle) une filière **Droit-Langues** et une filière **Langues étrangères appliquées (LEA)**

Quelques chiffres

A l'Université : 25 500 étudiants inscrits en 2015-2016 dont 3195 à l'UFR Lettres et Langues, 170 enseignants chercheurs, 24 personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3 Rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **CHOMMELOUX Alexis**

Responsable administrative : **GONZALEZ, Caroline**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02 47 36 65 82**

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur : les stages, conventions et les aides sociales

Responsable de la scolarité : WINZER, Jocelyne

Bureau 138 tél : 02 47 36 68 35 Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

**Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Fermé le vendredi après-midi et le samedi**

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents départements et secrétariats pédagogiques :

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Anglais	Bureau 48 - RDC	manuelle.bataille@univ-tours.fr anne.collicard@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48 - RDC	catherine.gratteau@univ-tours.fr
Espagnol – Portugais - Italien	Bureau 08 - RDC	marie.ceccaldi@univ-tours.fr augustine.semado@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 64 - RDC	patricia.lacour@univ-tours.fr sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 64 - RDC	aurelie.hannoun@univ-tours.fr patricia.msellati@univ-tours.fr celine.debot@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106 - 1 ^{er} étage	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du langage	Bureau 23 - RDC	dominique.moreau@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 23 - RDC	
<u>Spécialisations</u> F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 23 - RDC	
<u>Parcours</u> P.R.I. (Politique et relations Internationales)	Bureau 64 - RDC	sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
Arts du Spectacle	Bureau 106 - 1 ^{er} étage	christine.climent@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48 - RDC	catherine.gratteau@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08 - RDC	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
	<u>Bureau 207 - 2eme étage</u>	marielle.avice@univ-tours.fr (pour les étudiants d'échange)

II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

L'inscription administrative et pédagogique

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT et à chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 1^{er} octobre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

Les examens

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire. Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.

L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes. Il n'est donc plus possible de valider le semestre.

Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.

► Régime particulier

Dans le cadre du « **Régime Spécial d'Etudes** » (R.S.E.), certaines catégories d'étudiants (par exemple les salariés, en situation de handicap, chargés de famille, ...) peuvent demander à être dispensés du contrôle continu.

Le R.S.E comprend **des aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens)**

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 23 septembre 2016**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

B - LE SYSTEME L-M-D

Il est fondé sur trois niveaux de grades universitaires, chaque grade ayant une valeur en crédits européens commune à l'ensemble de l'espace européen : Licence, Master, Doctorat (L.M.D).

Il permet aux étudiants une grande modularité favorisant l'élaboration d'un parcours individualisé.

La délivrance des diplômes donne lieu à un supplément au diplôme, c'est-à-dire une annexe descriptive qui indique la nature des connaissances et aptitudes acquises par l'étudiant. Le supplément au diplôme a pour objet d'identifier les enseignements suivis et de favoriser la mobilité des étudiants.

Les diplômes :

■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1^{ère} et 2^{ème} années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

C- LES STAGES

La loi impose que tout stage doit obligatoirement :

- ▶ Faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l'étudiant et l'Université ;
- ▶ Ne pas être assimilé à un emploi.

L'Université met à votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Numérique de Travail dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'université aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.



La convention doit IMPERATIVEMENT être signée par toutes les parties AVANT LE DEBUT DU STAGE.

QUELQUES CONSEILS POUR VOTRE STAGE

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle met à votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la préparation de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose :

- ▶ Des ateliers CV/Lettre de motivations tout au long de l'année,
- ▶ Un site internet dédié aux stages et aux jobs étudiants : RPRO.

Ce site internet vous permet :

- ▶ de trouver des offres de stages d'emploi
- ▶ de bénéficier de conseils
- ▶ de mettre en ligne votre CV,
- ▶ de contacter le réseau des anciens étudiants de l'Université.



D- LES CERTIFICATIONS NATIONALES

En complément de votre formation initiale, l'Université vous propose deux certifications nationales :

▶ Le Certificat Informatique et Internet : C2I niveau 1

C'est une certification nationale portant sur les compétences numériques nécessaires aux étudiants pour leur formation et pour leur insertion professionnelle.

Retrouvez les informations détaillées sur le C2I sur le www.univ-tours.fr/formations/C2I



▶ Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES

Retrouvez les informations détaillées sur le CLES sur le www.univ-tours.fr/formations/CLES



Le CLES est une certification en langue accréditée par le Ministère de l'Education Nationale. Il correspond au cadre européen commun de référence pour les langues.

Il a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langue. Il s'inscrit dans la politique de mobilité étudiante et vise à promouvoir l'apprentissage des langues.

Ces certifications vous permettent de justifier d vos compétences en informatique ou en langue.

Bien que ces certifications ne soient pas obligatoires, elles sont vivement conseillées car ce sont des atouts sur vos CV et certains établissements les ont intégrées, par exemple, comme critères de sélection pour leur Master.

E- LA MOBILITE ETUDIANTE

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

➤ **En Europe:** A partir de la 2^{ème} année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).

➤ **Hors Europe:** L'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines,...

La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

Afin de vous aider à préparer votre mobilité, l'Université met à votre disposition :

- Des pages d'informations sur les études et stages à l'étranger, et des guides sur le www.univ-tours.fr rubrique « International »,
- Des réunions d'informations,
- Des UEO de renforcement en langue ou de conversation,
- Une UEO spécifique intitulée « Préparer sa mobilité internationale ».

Vous pouvez bénéficier d'aides financières

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Europe, l'Université, le Conseil Régional, des associations,...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le www.univ-tours.fr ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Etain - ☎ Accueil : 02.47.36.67.04 - Mèl : internat@univ-tours.fr

F- LES CLES DE LA REUSSITE

L'université organise chaque semestre différents ateliers pour vous donner des moyens concrets afin d'atteindre vos objectifs universitaires, professionnels et personnels : « Donner du sens à mes études », « Prendre conscience de mes compétences », « Comment prendre des notes »...

Pour en savoir plus, consultez la page « Les clés de la réussite » dans l'onglet « Formations » sur le site www.univ-tours.fr - Mèl : clesdelareussite@univ-tours.fr

III- LES ETUDES DE MASTER RECHERCHE DE LETTRES 1ERE ANNEE

A – PRESENTATION DE LA FILIERE LETTRES, NIVEAU MASTER

A1 - Renseignements pratiques

Pour toute information complémentaire dans les domaines suivants, sachez à qui vous adresser

Secrétariat pédagogique des Lettres	<input type="checkbox"/>	niveau master Bureau 106 - Mme Christine CLIMENT christine.climent@univ-tours.fr Tél. 02.47.36.65.94 Tél. 02.47.36.68.10
<u>Projet professionnel et débouchés</u>	<input type="checkbox"/>	Service universitaire d'information et d'orientation

<input type="checkbox"/>	Responsables du MASTER DE LETTRES 1 ^{ère} ANNEE Responsable Lettres Modernes : Hélène MAUREL-INDART helene.maurel-indart@univ-tours.fr Responsable Lettres Classiques : Bernard POUDERON bernard.pouderon@univ-tours.fr
--------------------------	--

Responsable du MASTER RECHERCHE Lettres
(sera désigné à la rentrée)

Responsable des échanges internationaux pour les étudiants du master Lettres :
Sylvie HUMBERT-MOUGIN
sylvie.mougin@univ-tours.fr

Les enseignants reçoivent les étudiants à leurs heures de permanence affichées
au secrétariat pédagogique des Lettres.

A2 - Organisation des études

1) Le parcours Lettres classiques

- **Les Lettres classiques à Tours, dans leur contexte régional et national**

Le parcours «Lettres classiques», implanté à l'Université de Tours depuis près de quarante ans, offre un cursus complet (de la 1^{re} année d'études jusqu'au doctorat inclus) et une préparation aux concours du CAPES et de l'Agrégation.

La formation proposée à Tours est unique dans la région Centre-Ouest, puisqu'un véritable cursus de ce type n'existe plus au Mans, à Orléans, ou même Angers. Elle a également vocation à accueillir les étudiants issus des classes préparatoires littéraires de la région.

Sur le plan de la recherche en Sciences de l'Antiquité, le rayonnement et le dynamisme de Tours se manifestent dans l'organisation régulière de colloques internationaux, assortis de publications — en grec sur le roman antique, l'alimentation ou la patristique, en latin sur le genre épistolaire antique et ses prolongements européens et sur la religion romaine.

Le parcours Lettres classiques (L1, L2, L3)

Au sein de la Licence mention Lettres, le parcours « Lettres classiques » offre une formation pluridisciplinaire, axée sur les bases de notre culture et un contact direct avec ses textes fondateurs. Il propose de compléter et consolider les connaissances de langue et de littérature (français, latin et grec) avec l'éclairage de la civilisation gréco-latine : mythologie et religion, institutions, histoire des mentalités. L'étude du grec et l'accent mis sur la culture antique (les « humanités ») occupent ici la place que tient la littérature comparée dans le parcours « Lettres modernes ». Est prévu le cas d'étudiants n'ayant pas pratiqué dans le secondaire le latin ou le grec, voire ni l'un ni l'autre : il existe dans chacune des deux langues anciennes un niveau « avancé » et un niveau « grand débutant », qui se rejoignent en 2e et surtout en 3e année. Depuis la réforme LMD, cette formation intègre l'enseignement d'une langue vivante obligatoire.

- **Poursuite d'études dans le parcours Lettres classiques (M1/M2, Doctorat)**

Au niveau du Master spécialité « Lettres » (4e et 5e années, dites M1 et M2), la formation « Lettres classiques » propose un approfondissement de la culture antique, dans la double perspective de la Recherche et d'une préparation aux Concours d'enseignement du second degré : traduction et analyse d'auteurs anciens dans leur contexte esthétique, idéologique et historique ; formation à l'édition de textes anciens (ecdotique).

Le doctorat (6e, 7e et 8e année d'études, voire plus) fait partie de l'École doctorale « Sciences de l'Homme et de la Société », filière « Pratiques culturelles ».

Les enseignants-chercheurs, latinistes et hellénistes, qui dirigent les travaux de recherche sont rattachés à l'un des trois laboratoires suivants à l'Université de Tours :

- ICD (Interactions culturelles et discursives), Équipe d'accueil 6297
- CESR (Centre d'études supérieures de la Renaissance), UMR 7323
- CETHIS (Centre tourangeau d'histoire et d'étude des sources), Équipe d'accueil 6298

2) Le parcours Lettres modernes

- **Le parcours Lettres modernes (L1, L2, L3)**

Au sein de la Licence « Arts, Lettres et Langues », le parcours Lettres Modernes de la mention Lettres propose un enseignement orienté vers la littérature et la langue, général pour la première année, plus spécialisé dans la poursuite du cursus. L'ensemble permet d'acquérir une solide connaissance de la culture et de la littérature françaises, des outils méthodologiques qui permettent leur analyse, de la langue dans ses principes théoriques et pratiques. Ce parcours comprend également une langue ancienne (ou ADS) et une langue vivante.

- **Poursuite d'études dans le parcours Lettres modernes (M1/M2, doctorat)**

Le Master permet un approfondissement des connaissances en direction de la Recherche (initiation à la recherche, rédaction d'un mémoire), en direction des métiers de l'enseignement avec une préparation aux Concours de l'enseignement du second degré (CAPES, Agrégation). Le doctorat adossé aux équipes de recherche spécifiques à l'université de Tours constitue une véritable spécialisation.

A3 - Débouchés de la filière

Le débouché « classique » des Lettres est certes l'enseignement ; et l'École Doctorale prépare ensuite à la recherche et à l'enseignement supérieur.

Cependant, les étudiants de Lettres ont des atouts particuliers : ils ont acquis une solide culture générale et littéraire ; ils ont appris à analyser un texte avec rigueur ; ils sont à l'aise avec l'expression écrite et orale. Ces compétences peuvent être mises au service d'autres secteurs d'activité :

- documentation
- métiers du livre
- journalisme
- communication d'entreprise
- métiers du patrimoine
- fonction publique territoriale, par voie de concours (pour un aperçu complet, voir le "guide des métiers territoriaux" sur le site du CNFPT :

- <http://www.cnfpt.fr/fr/particuliers/contenu.php?id=42&action=vis>)

à condition d'avoir un projet précis, d'ajouter une spécialisation professionnelle et des expériences personnelles.

1) Avec la Licence (niveau bac + 3)

- À bac+2 : concours du CELSA (école de communication, Paris)
- Écoles de journalisme
- Inscription en master MEEF pour passer le concours de professeur des écoles, ou celui du CAPES de Lettres classiques (pour enseigner en collège)
- Concours de bibliothécaire
- Concours de la Fonction publique territoriale (catégories A et B) : services sociaux, culturels, patrimoniaux
- Inscription en Master-Recherche pour poursuivre des études spécialisées

2) Avec le Master-Recherche (niveau bac + 5)

- Inscription en préparation à l'Agrégation de Lettres
- Métiers de la conservation du patrimoine
- Spécialisation en médiation culturelle, muséologie
- Spécialisation en documentation et gestion d'information
- Spécialisation dans l'édition
- Fonction publique territoriale : concours d'*attaché principal* (avec un complément de formation en droit administratif)

3) Avec un Doctorat (niveau bac + 8 et plus)

- Avec l'Agrégation : poste d'enseignant en classe préparatoire littéraire, ou accès au « concours sur emploi » pour un poste d'enseignant-chercheur à l'Université
- Concours de la fonction publique sur emploi de catégorie A (cadre de l'État)
- Carrière en entreprise à niveau bac +8 (cf. opération "Phoenix")

B - PRESENTATION DE LA FILIERE LETTRES, NIVEAU MASTER

B1 - Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'université François Rabelais :

DIPLOME DE MASTER

en application de l'arrêté du 9 avril 1997, des décrets n°2002-480, 481, 482 du 8 avril 2002 et de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Art. 1 : Conditions d'accès et inscription

L'accès en 1ère année de Master est de plein droit pour l'étudiant :

- titulaire d'une licence de la même mention ;
- titulaire d'une licence identifiée dans le dossier d'habilitation du master.

L'accès est également de plein droit pour les mentions de licence identifiées lors de l'accréditation.

Un étudiant de licence n'est pas autorisé à s'inscrire en Master 1ère année s'il n'a pas obtenu les 180 crédits nécessaires à l'obtention de sa licence.

L'admission en master 2ème année est soumise à l'étude de la candidature de l'étudiant par le jury de sélection du Master. Cette candidature prend la forme d'un dossier. Elle peut être également complétée par un entretien devant un jury d'admission.

Art. 2 : Organisation des enseignements

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence répartis sur deux années universitaires à raison de 30 crédits par semestre.

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau.

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément constitutif et chaque unité d'enseignement) est complété et joint au tableau des enseignements.

Art. 3 : Modalités de contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme **au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire** et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, et leur coefficient. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la session de rattrapage.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CEVU

« le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir.

De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ».

Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.

Art. 4 : Compensation – Capitalisation - Report de notes – Validation

1/ Il y a compensation entre les éléments constitutifs (EC) d'une unité d'enseignement ;

2/ Les éléments constitutifs auxquels l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés. L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants ;

3/ Il y a compensation entre les unités d'enseignement (UE) d'un même semestre ;

4/ Les unités d'enseignement auxquelles l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (30 crédits par semestre) ;

5/ Si la moyenne de l'ensemble de ces unités est inférieure à 10/20, l'étudiant doit repasser tous les EC inférieurs à 10/20 dans les unités dont la note est inférieure à 10/20 ;

6/ La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.

Cependant, pour les Masters prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, il n'y a pas de compensation, dans quelque sens que ce soit, entre la note de stage et/ou de mémoire individuel, et la note des autres unités ;

7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;

8 / Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année, soit toute validation.

Art 5 : Organisation des sessions d'examens

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par semestre d'enseignement.

Les mémoires, rapports de stage et projet tuteuré se déroulent en session unique.

Art. 6 : Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas échéant les règles de compensation cf. paragraphe concerné).

La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

Le redoublement en deuxième année n'est pas admis sauf cas de situation exceptionnelle décidé par le jury.

Art. 7 : Délivrance du diplôme

Le diplôme de master est délivré à l'issue des quatre semestres après délibération du jury, attribuant 120 crédits, sous réserve d'avoir validé l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère.

Art. 8 : Mention

Une mention de réussite est attribuée sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de réussite est attribuée à l'issue du master 1ère année sur la base de la moyenne des deux semestres de M1.

La mention de réussite à l'issue du Master 2ème année devra être calculée sur la base de la moyenne des deux semestres de M2.

Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Art. 9 : Publication des résultats – Communication des copies

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonymé portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

B 2 – Présentation du MASTER 1 LETTRES

B2.1 - MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS

Master RECHERCHE Lettres 1^{ère} Année - SEMESTRE 7

UE	Coef f.	ECT S		C M	TD
7.0	3	3	SÉMINAIRES TRANSVERSAUX ICD		
	1	1	EC 1 : méthodologie de la recherche	12	
	1	1	EC 2 : séminaire « Dynamiques du pouvoir »	12	
	1	1	EC 3 : séminaire « Utopies et réalités »	12	
			TRONC COMMUN LETTRES MODERNES ET CLASSIQUES		
7.1	1	1	Langue vivante °		18
7.2	1	2	Histoire de la littérature française : 15^e-16^e-17^e siècles	18	
			LETTRES MODERNES		
7.3	6	18	Séminaires de littérature française *		
	2	6	EC 1 : littérature française	18	
	2	6	EC 2 : littérature française	18	
	2	6	EC 3 : littérature française	18	
7.4	2	4	Séminaire de littérature comparée	24	
7.5	1	2	Stylistique	18	
			LETTRES CLASSIQUES		
7.6	4	8	Séminaires élémentaires		
	2	4	EC 1 : séminaire de latin		15
	2	4	EC 2 : séminaire de grec		15
7.7	4	9	Séminaires de spécialisation		
	2	4,5	EC 1 : séminaire de latin	15	
	2	4,5	EC 2 : séminaire de grec	15	
7.8	3	7	Renforcement disciplinaire		
	1	3	EC 1 : méthodologie de la composition franç.	24	
	1	2	EC 1 : version latine	18	
	1	2	EC 2 : version grecque	18	

° Cette UE fera l'objet d'une validation d'acquis pour les étudiants pouvant justifier du niveau B2.

Master RECHERCHE Lettres 1^{ère} Année - SEMESTRE 8

UE	Coeff.	ECT S		CM	TD
8.0	3	3	SÉMINAIRES TRANSVERSAUX ICD		
	<i>1</i>	<i>1</i>	EC 1 : méthodologie de la recherche	12	
	<i>1</i>	<i>1</i>	EC 2 : séminaire « Dynamiques du pouvoir »	12	
	<i>1</i>	<i>1</i>	EC 3 : séminaire « Utopies et réalités »	12	
			TRONC COMMUN LETTRES MODERNES ET CLASSIQUES		
8.1	1	1	Langue vivante °		18
8.2	1	1	Histoire de la littérature française : 18^e-19^e-20-21^e siècles	18	
			LETTRES MODERNES		
8.3	6	9	Séminaires de littérature française *		
	2	3	EC 1 : littérature française	18	
	2	3	EC 2 : littérature française	18	
	2	3	EC 3 : littérature française	18	
8.4	2	4	Séminaire de littérature comparée	24	
8.5	1	2	Stylistique		
8.6	6	10	Dossier de recherche		
			LETTRES CLASSIQUES		
8.7	2	4	Séminaires élémentaires		
	2	2	EC 1 : séminaire de latin		15
	2	2	EC 2 : séminaire de grec		15
8.8	2	6	Séminaires de spécialisation		
	2	3	EC 1 : séminaire de latin	15	
	2	3	EC 2 : séminaire de grec	15	
8.9	2	5	Renforcement disciplinaire		
	<i>1</i>	<i>3</i>	EC 1 : méthodologie de la composition franç.	24	
	<i>1</i>	<i>1</i>	EC 2 : version latine	18	
	<i>1</i>	<i>1</i>	EC 3 : version grecque	18	
8.10	6	10	Dossier de recherche		

° Cette UE fera l'objet d'une validation d'acquis pour les étudiants pouvant justifier du niveau B2.

* Les étudiants peuvent remplacer un de ces séminaires par l'un des séminaires proposés par le CESR.

B2.2 - DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

SEMESTRE 7

FORMATION TRANSVERSALE ANGLAIS, ESPAGNOL, LETTRES

UE 7.0 – Séminaires transversaux ICD

Ces séminaires, adossés au laboratoire ICD (« Interactions culturelles et discursives », équipe d'accueil 6297), ont pour but de former les étudiants à l'interdisciplinarité en recherche. Nous travaillerons essentiellement sur la notion d'autorité, éminemment complexe, qui est au cœur du programme de l'équipe. À côté de la méthodologie, l'étude de cette notion sera déclinée selon deux perspectives : « dynamiques du pouvoir » et « utopies et réalités ».

Ces séminaires permettront d'enrichir la culture générale des étudiants et de leur montrer l'intérêt qu'il peut y avoir en recherche à transposer des questionnements et résultats depuis d'autres domaines.

Modalités de contrôle des connaissances : contrôle continu écrit (DM).

À l'issue de chaque semestre et pour chacun des trois séminaires ICD, l'étudiant/e devra rédiger le compte rendu d'une conférence de son choix, à partir de ses notes de cours, et autant que possible expliquer ce que celle-ci a pu apporter à sa propre réflexion, à sa culture générale ou littéraire, ou bien à sa méthode de recherche, éventuellement dans le cadre de son mémoire. Longueur du devoir exigée : 5 à 8 pages.

Les étudiants d'anglais et d'espagnol pourront rédiger ce devoir en anglais ou en espagnol, si la séance qu'ils ont choisi de traiter a été assurée par un enseignant d'anglais ou d'espagnol.

L'assiduité à toutes les conférences, entrant également dans l'évaluation, fera l'objet d'un contrôle systématique. Les étudiants sont tenus de consulter l'ENT pour vérifier les dates des séances.

EC 1 - Méthodologie de la recherche (12h CM – 8 séances d'1h30)

Ce séminaire transversal a pour objectif d'initier les étudiants de lettres, d'anglais et d'espagnol à l'élaboration d'une problématique de recherche, ainsi qu'aux grands courants d'études et d'analyse critique contemporains. On s'attachera particulièrement à cerner les notions d'autorité et d'auctorialité.

Le programme détaillé des séances sera communiqué à la rentrée.

EC 2 – Séminaire « Dynamiques du pouvoir » (12h CM – 8 séances d'1h30)

Ce cycle de conférences s'attachera à analyser des formes d'autorité ou de pouvoir et leur contestation, aussi bien à travers l'histoire sociale et la réflexion politique que dans la fiction littéraire, où l'on s'intéressera particulièrement à la représentation des rapports entre maître et esclave ou serviteur.

Le programme détaillé des séances sera communiqué à la rentrée.

EC 3 – Séminaire « Utopies et réalités »

L'objectif de ce cycle de conférences est d'apporter des éclairages multiples sur le concept d'utopie en tant que critique des réalités existantes et créateur de réalités alternatives ou d'idéaux de perfection. Sommes-nous dans le tout-imaginaire où l'on se libère des carcans de l'autorité ? Les utopies préparent-elles à la révolution, ou relèvent-elles de la catharsis ? Quelle y est la place du jeu de l'esprit ?

Le programme détaillé des séances sera communiqué à la rentrée.

Indications bibliographiques

ADORNO Th., *Études sur la personnalité autoritaire*, Paris, Allia, 2007

ARENDRT H., « Qu'est-ce que l'autorité ? », *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, Folio, 1989, p. 121-185

BOURRICAUD Fr. *Esquisse d'une théorie de l'autorité*, Paris, Plon, 1951

- BUTLER J., *Gender Trouble. Feminism and the Subversion of Identity*, New York and London, Routledge, 1990
- COUTURIER Maurice, *La figure de l'auteur*, Paris, Seuil, 1995
- DELSOL C., *L'autorité*, Paris, P.U.F., 1994
- DERRIDA, Jacques, *Force de loi. « Le fondement mystique de l'Autorité »*, Paris, Galilée, 1994
- GARAPON A. et PEDRIOLLE S. (éds.), *Quelle autorité ? Une figure à géométrie variable*, Paris, Hachette, 2000
- GAVOILLE É., DE WEERDT-PILORGE M.-P., CHARDIN P. (éds.), *L'autorité dans le monde des Lettres*, Paris, Kimé, 2015
- HAYEZ C. & LISSE M., *Apparitions de l'auteur. Études interdisciplinaires du concept d'auteur*, Berne, Peter Lang, 2005
- KOJÈVE A., *La notion de l'autorité*, Paris, Gallimard-NRF, 1942
- LECLERC G., *Histoire de l'autorité. L'assignation des énoncés culturels et la généalogie de la croyance*, Paris, P.U.F., 1996
- MACHELON J.-P., « L'autorité », in Duclert V., Prochasson C. et al. (éds.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2003, p. 100-105
- MENDEL G., *Une histoire de l'autorité, permanence et variations*, Paris, La Découverte, 2002
- RAZ J., *Between Authority and Interpretation : On the Theory of Law and Practical Reason*, OUP, 2009
- REVAULT D'ALLONNES M., *Le pouvoir des commencements. Essai sur l'autorité*, Paris, Seuil, 2006
- SARTRE J.-P., *L'Idiot de la famille*, 2 t., Paris, Gallimard, NRF, 1970-1971
- SCHNEIDER M., *Voleur de mots. Essai sur le plagiat, la psychanalyse et la pensée*, Paris, Gallimard (Connaissance de l'inconscient), 1985
- STEINER G., *Maîtres et disciples*, Paris, Gallimard, 2003

TRONC COMMUN LETTRES MODERNES ET CLASSIQUES

UE 7.1 – Langue vivante

Le niveau visé à l'issue des 4 semestres du master est le niveau B2 du CECRL (utilisateur indépendant).

UE 7.2 – Histoire de la littérature

Cours mutualisé avec le master MEEF Lettres.

- XV^e siècle – 6h – Mme Carine GIOVENAL

L'axe de ce cours sera la crise de l'esthétique médiévale au XV^e siècle.

On l'abordera en parlant tout d'abord des mises en cause du rêve chevaleresque, puis de celles de la courtoisie. On verra dans un troisième temps quelques-uns des refuges induits par cette crise (notamment la réflexion politique, l'écriture historique, la naissance du roman dit "populaire", l'allégorie et l'intériorité poétique).

- XVI^e siècle – 6h – M. GEONGET

Ce cours, mutualisé master Recherche et master MEEF, abordera la littérature du XVI^e siècle en présentant plusieurs problématiques propres à la période (un choix commun des sujets sera réalisé lors du premier cours). Il pourra s'agir, selon les besoins des uns et des autres, de l'examen de questions génériques (par exemple une présentation du genre du roman, de la farce ou de la nouvelle tragique), esthétiques (quel image un homme de la Renaissance a-t-il de l'activité créatrice ?) ou idéologiques (par exemple, y a-t-il une écriture spécifiquement protestante ?).

-

VII^e siècle – 6h – Mme MICHON

Panorama général de la littérature du XVII^e en France.

X

Programme spécifique à ajouter à celui du tronc commun

UE 7.3 – Séminaires de littérature française

- EC 1 : XVII^e siècle

18h – Mme MICHON

Le cœur au XVII^e siècle

Notre séminaire portera sur le cœur au XVII^e me siècle : siège de passions, lieu de l'amour, opposé de la raison, proche de l'intuition. Nous utiliserons aussi bien les traités des passions (*Tableau des passions humaines, de leurs causes et de leurs effets* (1620) de Nicolas Coeffeteau, *Peintures morales* (1640) de Pierre Le Moyne, *De l'usage des passions* (1641), de Jean-François Senault) que les réflexions des moralistes (*Les Caractères* de La Bruyère et les *Maximes* de la Rochefoucauld), des précieuses (*La Princesse de Clèves*) et des spirituels du temps (*Introduction à la vie dévote* de François de Sales).

Bibliographie : Benedetta Papasogli, *La Mémoire du cœur*, Champion, 2008.

- EC 2 : Théâtre

18h – Mme DOUZOU

Théâtre et autobiographie

Souvent défini comme un art où l'autobiographie est impossible, le théâtre se livre au récit et au récit de soi depuis plusieurs décennies. À travers les textes mis au programme et d'autres évoqués plus rapidement (comme ceux de Wajdi Mouawad), nous étudierons les formes nouvelles que prend le drame, affecté par le souci de soi de son auteur. La mise en scène et la conception de la scène, de la représentation seront également abordées.

Programme :

Charlotte Delbo, *Qui rapportera ces paroles*, HB éd. 2001.

M. Duras, *L'Eden-cinéma*, Gallimard, Folio, 1989.

- EC 3 : Littérature du XVIII^e siècle

18h – M. TATIN-GOURIER

L'heure des bilans. Reconfigurations des Lumières et alternatives des canons littéraires à l'issue de la Terreur

La chute de Robespierre et l'élimination progressive de la domination jacobine ouvrent la voie d'une redéfinition du corpus des grands textes des Lumières : critique de l'abstraction égalitaire du Contrat social, retour aux thèses de Montesquieu sur la séparation des pouvoirs et aux principes du droit naturel. La revue la *Décade philosophique* est l'espace par excellence de ces réorientations complexes et parfois contradictoires.

Mais l'heure est aussi aux bilans littéraires et philosophiques du siècle écoulé : paraissent les premières grandes histoires littéraires avec le "réactionnaire" La Harpe (*Cours général de littérature*) et le "révolutionnaire" Marie Joseph Chénier (*Tableau de l'état et des progrès de la littérature depuis 1789*). Si divergents soient-ils par leurs choix politiques et idéologiques, ces bilans ont en commun le choix résolu des "grands textes classiques" et leur refus commun des "fous littéraires" Rétif de la Bretonne et Louis Sébastien Mercier.

Mais avec le *Génie du christianisme*, Chateaubriand qui invite à se réapproprier le patrimoine littéraire et artistique médiéval et chrétien, un nouveau canon littéraire s'esquisse qui inspirera largement les générations nouvelles.

Conseils de lecture :

- Œuvres historiques sur la Révolution française et le jacobinisme

- Chateaubriand, *Le Génie du christianisme*.

- B. Baczkó, *Comment sortir de la Terreur*, Paris, Gallimard, 1989

UE 7.4 – Séminaire de Littérature comparée

24h – M. CHARDIN

Éros et musique

La musique et la jalousie sont au cœur de *La Sonate à Kreutzer* (1889) et d'« Un amour de Swann » (1913) mais le discours tenu sur leurs rapports mutuels est bien différent dans les deux œuvres. La sagesse de ces « captives divines », au premier rang desquelles se trouve la petite phrase de la sonate de Vinteuil associée comme un leitmotiv à cet amour, relativise l'importance de la passion masochiste de Swann pour Odette tout en comprenant les souffrances qu'il éprouve, alors que de sévères diatribes incriminent, dans le récit de Tolstoï,

pour sa puissance érotique et mortifère, la responsabilité qu'une autre sonate, réelle celle-là, « la sonate à Kreutzer » de Beethoven, porterait dans le meurtre par Pozdnychev de son épouse. Enfin, dans le roman le plus célèbre de l'écrivaine provocatrice et néanmoins prix Nobel autrichienne, Elfriede Jelinek (1983), « la pianiste », Erika Kohout, est prise en tenailles entre la domination d'une mère abusive qui a pensé regagner l'échelle sociale en faisant de sa fille une musicienne virtuose et le « machisme » de son élève au conservatoire, Klemmer, qui veut prendre une revanche d'ordre privé sur une femme dont il a subi la tyrannie pianistique.

Œuvres au programme :

Léon Tolstoï, *La Sonate à Kreutzer*, traduction du russe par Sylvie Luneau révisée par Nina Kehayan, Folio bilingue.
Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu, Du côté de chez Swann* », seulement la partie intitulée « Un amour de Swann », Folio.

Elfriede Jelinek, *La Pianiste*, tr. de l'all par Yasmin Hoffmann et Maryvonne Litaize, Points Seuil.

UE 7.5 – Stylistique

18h – Mme KAËS

Stylistique de la prose (XVI^e-XX^e siècle)

Le cours combine approche générique des textes et étude d'un certain nombre de phénomènes textuels (énonciation, syntaxe textuelle, rhétorique...) et de catégories esthétiques, conformément au nouveau libellé de l'étude stylistique au concours.

Le texte dramatique sera abordé à la fin du semestre.

Bibliographie indicative :

- FROMILHAGUE Catherine, et SANCIER-CHÂTEAU Anne, *Introduction à l'analyse stylistique*, Bordas, 1991.
- CALAS Frédéric, et CHARBONNEAU, Dominique-Rita, *Méthode du commentaire stylistique*, Nathan, 2000.
- HERSCHBERG-PIERROT Anne, *Stylistique de la prose*, Belin, 2003.

LETTRES CLASSIQUES

Programme spécifique à ajouter à celui du tronc commun

UE 7.6 – Séminaires élémentaires

- EC 1 : Séminaire de latin

15h – Mme GAVOILLE

1. Méthodologie de la recherche en latin : documentation et bibliographie, présentation matérielle d'un mémoire.

2. Étude d'un motif littéraire : « Scènes de reconnaissance dans la littérature latine ». En revenant à l'analyse d'Aristote dans *La Poétique (anagnorisis)*, on verra quelques exemples de scènes de reconnaissance (*Rudens* de Plaute et *Eunuque* de Térence, cas d'Io et de Narcisse dans les *Métamorphoses* d'Ovide).

3. « Lexique et civilisation » : la deuxième partie du séminaire semestriel sera consacrée, selon le temps encore disponible, à l'étude de quelques termes essentiels à la romanité (mentalités et institutions), tels que *religio*, *pietas*, *fides*. On s'intéressera aussi à la manière dont les Anciens eux-mêmes s'expliquaient l'origine et le sens de tels mots (étymologie et analyse « synchroniques »).

Premières indications bibliographiques :

- É. BENVENISTE, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, 2 vol., Paris, Minuit, 1969
- A. ERNOUT, *Aspects du vocabulaire latin*, Paris, 1954
- R. MALTBY, *A Lexicon of Ancient Latin Etymologies*, Leeds, Francis Cairns, 1991
- J. MAROUZEAU, *Quelques aspects de la formation du latin littéraire*, Paris, Klincksieck, 1949
- M. MESLIN, *L'homme romain*, 2^e éd., Complexe, 1985

- EC 2 : Séminaire de grec

15h – M. POUDERON

Introduction à l'ecdotique des textes anciens

Un photocopié sera distribué. On peut lire, en guise de préparation, le petit guide (sur le site de Source Chrétiennes) *Patristique et édition de textes anciens sur la toile*.

UE 7.7 – Séminaires de spécialisation

- EC 1 : Séminaire de latin

15h – Mme ROESCH

Écrit et oral à Rome

Le séminaire abordera la place de l'écrit et de l'oral dans la littérature romaine. Quel est, à Rome, le statut de l'oral par rapport à l'écrit ? L'écrit peut-il laisser entendre l'oral ? Quels choix littéraires cela implique-t-il ?

Éléments de bibliographie :

G. ACHARD, *La communication à Rome*, Paris, Les Belles Lettres, 1991.

F. DESBORDES, *Idées romaines sur l'écriture*, Lille, PUL, 1987.

F. DESBORDES, « La prétendue confusion de l'écrit et de l'oral dans les théories de l'Antiquité », *Pour une théorie de la langue écrite*, N. Catach ed., Paris, ed. du CNRS, 1988, p. 27-33.

E. DICKEY et A. CHAHOUD, *Colloquial and literary Latin*, CUP, Cambridge, 2010.

M. FRUYT, « Oralité et langue latine : approche de la problématique », *Lingua latina* 4, Paris, PUPS, 1996, p. 53-67.

P. Koch, « Une langue comme toutes les autres : latin vulgaire et traits universels de l'oral », *Latin vulgaire, latin tardif, actes du IVe colloque international*, L. Callebaut ed., Olms, Hildesheim, 1995, p. 125-144.

E. Valette-Cagnac, *La lecture à Rome*, Paris, Belin, 1997.

- EC 2 : Séminaire de grec

15h – Mme PEIGNEY

Le motif du Retour : comparaison, oralité et poétique de l'épopée grecque archaïque

Le cours permettra d'étudier le schéma du Retour qu'illustre l'épopée grecque archaïque, comme exemple de schéma narratif de la tradition orale épique, avec les apports de la méthode comparative appliquée à la mythologie, et dans ses mises en œuvres diverses, de la littérature grecque archaïque aux récits serbes ou bosniaques du XXe siècle ; il conduit à examiner la manière dont le matériau mythique apparaît dans les textes épiques grecs, notamment le personnage de Nestor, héros du nostos, et les éclairages linguistiques, mythologiques et poétiques sous lesquels il a pu être analysé.

Une bibliographie détaillée sera fournie à chaque étape du cours.

Lectures conseillées (outre l'*Illiade* et l'*Odyssée*) :

P. Carlier, *Homère*, Paris, Fayard, 1999.

La mythologie et l'Odyssée, Hommage à Gabriel Germain, A. Hurst et F. Létoublon (éds), Genève, Droz, 2002.

D. Frame, *Hippota Nestor*, Washington, Center for Hellenic Studies/Harvard, 2009.

UE 7.8 – Renforcement disciplinaire

- EC 1 : Méthodologie de la composition française

24h – Mme DUPOUY

Cours mutualisé avec la préparation à l'épreuve écrite de composition française au concours du CAPES de Lettres (MEEF 1 Lettres modernes et classiques).

- EC 2 : Version latine

18h – Mme GAVOILLE

Cours mutualisé avec la préparation à l'épreuve écrite de version latine aux concours (CAPES / MEEF 1 et agrégation de Lettres classiques).

Outils : *Syntaxe latine* d'Ernout et Thomas (Klincksieck), et grammaire de référence : Gason, Baudiffier, Thomas (Magnard, coll. Morisset).

- EC 3 : Version grecque

18h – Mme PEIGNEY

Cours mutualisé avec la préparation à l'épreuve écrite de version grecque aux concours (CAPES / MEEF 1 et agrégation de Lettres classiques).

SEMESTRE 8

FORMATION TRANVERSALE ANGLAIS, ESPAGNOL, LETTRES

UE 8.0 – Séminaires transversaux ICD

Objectifs et modalités de contrôle : voir semestre précédent.

EC 1 – Méthodologie de la recherche (12h CM, 8 séances d'1h30)

Présentation générale : voir semestre précédent.

Le programme détaillé des séances sera communiqué à la rentrée.

EC 2 – Séminaire « Dynamiques du pouvoir » (12h CM, 8 séances d'1h30)

Présentation générale : voir semestre précédent.

Le programme détaillé des séances sera communiqué à la rentrée.

EC 3 – Séminaire « Utopies et réalités » (12h CM, 8 séances d'1h30)

Présentation générale : voir semestre précédent.

Le programme détaillé des séances sera communiqué à la rentrée.

TRONC COMMUN LETTRES MODERNES ET CLASSIQUES

UE 8.1 – Langue vivante

Le niveau visé à l'issue des 4 semestres du master est le niveau B2 du CECRL (utilisateur indépendant).

UE 8.2 – Histoire de la littérature

Cours mutualisé avec le master MEEF Lettres.

XVIII^e siècle – 6h – Mme PILORGE

Ce cours propose un panorama de la littérature du XVIII^e siècle et de la philosophie des Lumières. À partir de la lecture d'extraits d'œuvres, il permet un approfondissement réflexif sur un siècle contrasté, l'étude des tensions et des idées contradictoires qui ont animé le débat philosophique et littéraire et la remise en cause des clichés qui ont conduit à une unité postulée des Lumières.

XIX^e siècle – 6h – Mme CHARLES

À partir de quelques œuvres (*La Chartreuse de Parme* de Stendhal, *L'Éducation sentimentale* de Flaubert, *Châtiments* et *Les Misérables* de Hugo), nous nous intéresserons à la façon dont les écrivains du XIX^e siècle ont représenté des événements dont ils ont été les contemporains ou qui appartenaient pour eux à un passé proche (la bataille de Waterloo, la Révolution de 1848, le coup d'État de 1851, etc.), de façon à comprendre quelle a été leur façon de donner sens à l'Histoire. Des extraits de ces textes seront distribués en cours (mais la lecture des œuvres est recommandée).

XX^e siècle – 6h – Mme HECK

Ce cours propose un panorama de la littérature du XX^e et XXI^e siècles, à partir d'extraits d'œuvres qui vous seront fournis en cours. On mettra tout particulièrement l'accent sur la période la plus contemporaine, afin d'esquisser une cartographie du champ des écritures contemporaines.

LETTRES MODERNES

UE 8.3 – Séminaires de littérature française

Les étudiants ont la possibilité de remplacer un de ces trois séminaires par le séminaire sur le XVI^e siècle du CESR (voir plus bas).

- EC 1 : Littérature pour la jeunesse

18h – Mme BOULAIRE

Roman contemporain pour adolescents : expressions du moi, formes de la subjectivité

Ce séminaire de recherches s'intéressera cette année à la question de l'expression de la subjectivité dans le roman contemporain pour adolescents. Il s'agira d'éviter l'écueil d'une approche thématique, pour interroger les formes narratives, l'invention romanesque, le style d'écriture, à la recherche de ces modalités de l'expression de la subjectivité. Cette enquête part d'un présupposé, qui sera examiné de manière critique : le roman destiné aux adolescents est-il le lieu d'une interrogation *spécifique* sur le sujet, son intériorité, sa relation à l'autre, sa place dans le corps social ?

Nous aborderons cette question à partir de plusieurs interrogations : les auteurs usent-ils de ressorts formels qui seraient absents de romans destinés à des enfants plus jeunes ? Le « moi adolescent » de ces romans pour la jeunesse entretient-il des liens avec les modalités de l'autofiction telle qu'elle s'est développée depuis quelques décennies en littérature générale ? Enfin y aurait-il des modalités de la construction littéraire du sujet qui emprunteraient à d'autres formes de fiction familières des adolescents : cinéma, séries télévisées, jeux ? Cette enquête invitera à réfléchir à l'émergence de catégories éditoriales nouvelles : roman « pour adolescents » dans les années 1960-1970, romans « jeunes adultes » dans les années 2000. S'agit-il d'un simple effet d'affichage commercial, ou cela renvoie-t-il à des modalités littéraires spécifiques ?

Bibliographie indicative :

DELBRASSINE Daniel, *Le roman pour adolescents aujourd'hui : écriture, thématiques et réception*, Créteil, SCEREN-CNDP de l'Académie de Créteil, 2006.

ROLLAND Annie, *Qui a peur de la littérature ado ?*, Editions Thierry Magnier, 2008.

JOUVE Vincent, *L'effet-personnage dans le roman*, Paris, Presses universitaires de France, 1992.

- EC 2 : Littérature du XIX^e siècle

18h – M. DUFOUR

Esthétique de Flaubert

Toujours il refusa l'étiquette de réaliste. Il ironise sur le romantisme, mais finit par se considérer comme un « vieux fossile du romantisme ». Il estime le naturalisme naissant trop peu artiste. Il revendique l'Art pour l'Art, mais se retrouve devant le tribunal pour atteinte aux bonnes mœurs et à la religion. Qu'est-ce donc que la prose flaubertienne ? On prendra principalement appui sur *Madame Bovary* (édition Le Livre de Poche).

- EC 3 : Littérature du XX^e siècle

18h – Mme VIGNAUX

Écrivains au cinéma de Jean Cocteau à Michel Houellebecq

Ce séminaire s'intéressera aux relations entre le cinéma et la littérature par l'entremise de l'étude d'œuvres filmiques d'écrivains. On envisagera tout particulièrement les écrits sur le cinéma et films de Jean Cocteau, Marguerite Duras et Michel Houellebecq.

Bibliographie et filmographie :

Jean Cocteau, *Entretiens sur le cinématographe*, Monaco, Éditions du Rocher, 2003 et *Le Sang d'un poète* (1932), *Orphée* (1949) et *le Testament d'Orphée* (1959)

Marguerite Duras, *Nathalie Granger* (1973), *India Song* (1975)

Jean Cleder (Eds.), « Marguerite Duras le Cinéma », *Études cinématographiques* n°73, 2014.

Marguerite Duras le Cinéma, les Yeux verts, éditions des Cahiers du Cinéma, réédition 2014.

Michel Houellebecq et Philippe Harel, *Extension du domaine de la lutte* (1999) et Guillaume Nicloux, *l'Enlèvement de Michel Houellebecq* (2014)

Jean Cleder, *Entre littérature et cinéma : les affinités électives*, Armand Colin, 2012.

- CESR : Littérature du XVI^e siècle

24h – Stéphan GEONGET

L'écriture et l'émotion

Qu'il s'agisse de la contenir, de la susciter ou de l'exalter, l'émotion est au cœur de la réflexion et de l'écriture de nombreux auteurs de la Renaissance. Mais pour lire sans anachronisme les textes littéraires qui mettent cette émotion en scène, il convient avant tout de reconstituer les discours qu'on tient à son sujet. Il faut donc poser la question de l'émotion en la resituant, entre autres, dans le contexte religieux (un certain christianisme s'en méfie mais un autre en rappelle les mérites pour le salut du pécheur), pédagogique (les maîtres du temps

apprennent à leurs jeunes élèves les techniques pour la susciter) et scientifique du temps : les médecins y font appel et voient en elle une thérapeutique parfois très efficace. Une fois ce contexte mis en place, il devient possible de lire avec plus de justesse le corpus littéraire du temps.

UE 8.4 – Séminaire de littérature comparée

24h – M. CHARDIN

La nouvelle en Europe au tournant du siècle

Œuvres au programme :

Anton Tchekov, *Le Duel et autres nouvelles*, Folio.

Luigi Pirandello, *Nouvelles pour une année IV*, Gallimard.

James Joyce, *Gens de Dublin*, Garnier Flammarion (ou *Dublinois*, Folio) ; lire le texte anglais original : *Dubliners*, Penguin.

Modalités du CC : un oral dans le cadre des cours ou un écrit.

UE 8.5 – Stylistique

18h – Mme KAËS

Stylistique de la poésie (XVI^e-XX^e siècle)

Comme au semestre 7, le cours associe approche générique des textes (principaux genres poétiques, formes fixes), analyse de quelques grands phénomènes textuels (les figures d'analogie) et de catégories esthétiques qui peuvent faire l'objet d'une étude stylistique au concours. Le cours proposera aussi une révision des principales notions de versification. Le texte dramatique sera abordé à la fin du semestre.

Bibliographie indicative :

- DÜRRENMATT Jacques, *Stylistique de la poésie*, Belin, 2005.

- GOUVARD Jean-Marie, *La versification*, PUF, 1999.

UE 8.6 – Dossier de recherche

LETTRES CLASSIQUES

Programme spécifique à ajouter à celui du tronc commun

UE 8.7 – Séminaires élémentaires

- EC 1 : Séminaire de latin

15h – Mme GAVOILLE

Représentations de la Ville : du site des origines à la Rome impériale

On examinera la manière dont est décrit et représenté l'espace de Rome dans la littérature latine archaïque et classique, selon diverses approches : philosophie politique (Cicéron), inspiration comique et satirique (Plaute, Horace), visions de la grandeur augustéenne et rêveries sur la Rome primitive (Virgile, Properce et avatars ovidiens).

Quelques indications bibliographiques :

- J. ANDRE, « Les noms latins du chemin et de la rue », *RÉL* 28, 1950, p. 104-134

- J.-M. ANDRE, « L'espace urbain dans l'expression poétique », dans *Rome. L'espace urbain et ses représentations*, textes réunis et présentés par F. Hinard et M. Royo, Paris-Tours, 1991, p. 83-95

- C. EDWARDS, « Imaginaires de l'image de Rome ou comment (se) représenter Rome ? », dans F. Dupont & C. Auvray-Assayas, *Images romaines*, Paris, PENS, 1998, p. 235-244

- *Expériences et représentations de l'espace* (coll.), sous la dir. de P. Guisard & C. Laizé, Paris, Ellipses, 2012

- A. ROUVERET, « Paysage des origines et quête d'identité dans l'œuvre de Properce », dans *Origines gentium*, V. Fromentin & S. Gotteland éd., Bordeaux, Ausonius, 2001, p. 263-270

- EC 2 : Séminaire de grec

15h – Mme PEIGNEY

Les Retours dans l'Odyssée

Le schéma du Retour est présent dans l'*Odyssée* de plusieurs façons, bien au-delà du récit du retour d'Ulysse à Ithaque. Le cours montrera les emplois complexes et imbriqués d'un schéma qui met en regard oralité et créativité : il offre une approche de la question homérique, un point des débats critiques et une mise en pratique des méthodes actuelles de l'analyse de l'épopée grecque archaïque.

Une bibliographie détaillée sera fournie au début du cours.

UE 8.8 – Séminaire de spécialisation

- EC 1 : Séminaire de latin

15h – Mme GAVOILLE

Un genre, un auteur : Tibulle et l'épigramme romaine

On étudiera le genre de l'épigramme à Rome à travers l'exemple particulier de Tibulle.

Premières indications bibliographiques :

- Tibulle, *Épigrammes*, éd. et trad. Max Ponchont, Paris, Les Belles Lettres, Coll. des universités de France
- Paul Veyne, *L'épigramme érotique romaine*, Paris, Seuil, 1983

- EC 2 : Séminaire de grec

15h – M. POUDERON

Les apologistes grecs du second siècle

Bibliographie préparatoire :

- *Premiers écrits chrétiens* (dir. B. Pouderon, J.-M. Salamito et V. Zarini), « Bibliothèque de la Pléiade », Paris, Gallimard, 2016 (sous presse) ; donne en traduction tous les textes chrétiens du IIe siècle, depuis Clément de Rome jusqu'à Irénée de Lyon.
- B. Pouderon, *Les Apologistes grecs du IIe siècle*, Paris, Le Cerf, 2005 (étude de synthèse sur Aristide, Justin, Tatien, Athénagore, Théophile, etc.).
- E. Norelli et B. Pouderon (dir.), *Histoire de la littérature grecque chrétienne*, t. I, *Introduction*, Paris, Le Cerf, 2008 ; 2ème édition Paris, Les Belles Lettres, 2016 (sous presse) ; traite des problèmes généraux (dont la transmission des textes) et recense tous les instruments de travail.
- B. Pouderon et E. Norelli (dir.), *Histoire de la littérature grecque chrétienne*, t. II, *De Paul apôtre à Irénée*, Paris, Le Cerf, 2013 ; 2ème édition Paris, Les Belles Lettres, 2016 (sous presse) ; passe en revue tous les textes chrétiens du IIe siècle.

UE 8.9 – Renforcement disciplinaire

- EC1 : Méthodologie de la composition française

24h – Mme HECK

Cours mutualisé avec la préparation à l'épreuve écrite de composition française au concours du CAPES de Lettres (MEEF 1 Lettres modernes et classiques).

- EC2 : Version latine

18h – Mme GAVOILLE

Cours mutualisé avec la préparation à l'épreuve écrite de version latine aux concours (CAPES /MEEF 1 et agrégation de Lettres classiques).

Outils : *Syntaxe latine* d'Ernout et Thomas (Klincksieck) ; et grammaire de référence : Gason, Baudiffier, Thomas (Magnard, coll. Morisset).

- EC3 : Version grecque

18h – Mme CUNY

Cours mutualisé avec la préparation à l'épreuve écrite de version grecque aux concours (CAPES /MEEF 1 et agrégation de Lettres classiques).

UE 8.10 – Dossier de recherche

B2-3 Modalités de contrôle des connaissances

SEMESTRE 7

Éléments constitutifs regroupés par U.E.	Régime général				Régime spécial d'études			
	1ère session		2ème session		1ère session		2ème session	
	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Coef f.	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Coef f.	Type d'épreuve E ou O	Coef f.	Type d'épreuve E ou O	Coef f.
UE 7.0 - SÉMINAIRES TRANSVERSAUX ICD	CC E	3	ET E	3	E	3	E	3
TRONC COMMUN LETTRES MODERNES ET CLASSIQUES								
UE 7.1 Langue vivante	CC *	1	ET E ou O	1	O	1	O	1
UE 7.2 Histoire de la littérature	CC *	1	ET O	2	O	2	O	2
LETTRES MODERNES								
UE 7.3 Littérature française	CC *	6	ET O	6	O	6	O	6
UE 7.4 Littérature comparée	CC *	2	ET O	2	O	2	O	2
UE 7.5 Stylistique	CC *	1	ET O	2	O	2	O	2
LETTRES CLASSIQUES								
UE 7.6 Séminaires élémentaires	CC *	4	ET O	4	O	4	O	4
UE 7.7 Séminaires de spécialisation	CC *	4	ET O	4	O	4	O	4
UE 7.8 Renforcement disciplinaire	ET E	3	ET O	3	O	3	O	3

CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal – E : Ecrit – O : Oral – * : selon le travail effectué, l'étudiant aura une note correspondant à un exposé oral ou à un devoir écrit.

SEMESTRE 8

Eléments constitutifs regroupés par U.E.	Régime général				Régime spécial d'études			
	1ère session		2ème session		1ère session		2ème session	
	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Coeff.	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Coeff.	Type d'épreuve E ou O	Coeff.	Type d'épreuve E ou O	Coeff.
UE 8.0 – SÉMINAIRES TRANSVERSAUX ICD	CC E	3	ET E	3	E	3	E	3
TRONC COMMUN LETTRES MODERNES ET CLASSIQUES								
UE 8.1 Langue vivante	CC *	1	ET E ou O	1	O	1	O	1
UE 8.2 Histoire de la littérature	CC *	1	ET O	2	O	2	O	2
LETTRES MODERNES								
UE 8.3 Littérature française	CC *	6	ET O	6	O	6	O	6
UE 8.4 Littérature comparée	CC *	2	ET O	2	O	2	O	2
UE 8.5 Stylistique	CC *	1	ET O	2	O	2	O	2
UE 8.6. Dossier de recherche	ET	6	ET	6	E	6	E	6
LETTRES CLASSIQUES								
UE 8.7 Séminaires élémentaires	CC *	2	ET O	2	O	2	O	2
UE 8.8 Séminaires de spécialisation	CC *	2	ET O	2	O	2	O	2
UE 8.9 Renforcement disciplinaire	ET E	2	ET O	2	O	2	O	2
UE 8.10. Dossier de recherche	ET	6	ET	6	E	6	E	6

CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal – E : Ecrit – O : Oral – * : selon le travail effectué, l'étudiant aura une note correspondant à un exposé oral ou à un devoir écrit.

Calendrier universitaire 2016/2017

Semaine d'accueil des nouveaux étudiants (L1) (obligatoire)	Du 1 ^{er} au 8 septembre 2016
Début des cours du 1 ^{er} semestre	A partir du 12 septembre 2016
Début des UE d'ouverture du 1 ^{er} semestre (L2-L3)	Semaine du 19 septembre 2016
Pause pédagogique	Du 27 octobre au 2 novembre 2016
Journée Insertion Professionnelle	Le 24 novembre 2016
Examen des UE d'ouverture du 1 ^{er} semestre	Jeudi 8 décembre 2016
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 19 décembre 2016 au 2 janvier 2017
Examens du 1 ^{er} semestre	Du 3 au 12 janvier 2017 inclus (sauf L3 LEA)
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	A partir du 16 janvier 2017
Début des UE d'ouverture du 2 ^{ème} semestre (L1- L2-L3)	Semaine du 16 janvier 2017
Pause pédagogique	Du 20 février au 24 février 2017
Examen des UE d'ouverture du 2 ^{ème} semestre	Jeudi 6 avril 2017
Vacances de printemps	Du 10 avril au 21 avril 2017
Examens du 2 nd semestre	Du 9 au 19 mai 2017
Rattrapages	Du 12 au 16 juin 2017